Vers un accord PS/cartel ?

Verviers Un accord a été signé entre les chefs des différents partis, sans ratification plus large…

Mardi soir, le temps était aux discussions internes au sein des différents partis verviétois, en vue de la construction d'une nouvelle majorité. Il nous revient en effet qu'un accord de majorité aurait été signé dimanche par l'ensemble des chefs de groupe des partis qui composent le cartel (MR-CDH-Nouveau Verviers) et du PS, à savoir : Maxime Degey (MR), Cécile Ozer (CDH), Jean-François Chefneux (Nouveau Verviers), et enfin Jean-François Istasse (PS) et André Frédéric (PS).

En signant, ceux-ci se sont engagés à défendre la ratification de l'accord. Écarté des négociations depuis le début, la sortie d'Écolo lundi laisse penser que le parti a senti l'odeur de brûlé, tentant ainsi de sauver la face en annonçant qu'il ne signera pas la fameuse motion proposée par le PS pour installer Jean-François Istasse (7e score) à la tête de la Ville.

Cet accord de majorité devait être soumis ce mardi soir auprès des différentes instances, tandis que les quatre futurs partenaires devaient se revoir en toute fin de soirée pour officialiser le pacte. Seulement voilà, tant les instances du MR que du CDH émettent une réserve quant à l'aspect juridique de la motion de méfiance. Du côté de Nouveau Verviers, le parti a été jusqu'à désavouer son chef de groupe pour avoir signé un accord sans l'aval de ses troupes. De ce fait, on a appris mercredi que le ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles Pierre-Yves Jeholet (MR) a, avec accord de tous, pris le leadership des négociations pour le cartel, tout comme André Frédéric le fait pour le PS. Le soir même, le libéral aurait souhaité rencontrer le président du CPAS Asan Aydin (PS), avant d'envisager d'autres rendez-vous.

Dans les négociations, une autre pierre d'achoppement concerne les sièges à se répartir au sein du collège… Alors que le PS (10 élus) souhaiterait conserver 5 sièges sur 9, le cartel (15 élus) lui imposerait quatre sièges. Contre signature d'ex-dissidents, le PS aurait promis des postes d'échevins qui restent à satisfaire…

Quoi qu'il en soit, les négociations se poursuivent. Verra-t-on bientôt une fumée blanche au-dessus de l'hôtel de ville de Verviers… ?

Aude Quinet

D'UN JOUR À L'AUTRE

Karl Gatzweiler s'en est allé

C'est une figure marquante du diocèse de Liège qui s'en est allée. Le chanoine Karl Gatzweiler, ancien vicaire général du diocèse de Liège dans les années 80, est décédé vendredi dernier.
Le chanoine s'est éteint à Raeren, dans les cantons de l'Est, là même où il est né le 5 octobre 1930. Ordonné prêtre le 7 juillet 1957, il *"a fait preuve d'un engagement exceptionnel au service du diocèse de Liège et était unanimement apprécié"*, indique l'évêque de Liège, Mgr Delville.
Après avoir été nommé modérateur du Conseil presbytéral en 1980, il est choisi comme vicaire épiscopal par Mgr Guillaume-Marie van Zuylen, alors évêque de Liège, en 1982, avec la charge du vicariat des religieuses. Il accepte aussi, en 1984, la charge d'accompagnateur spirituel des prêtres ouvriers, tâche qu'il affectionnera beaucoup.
En 1986, Mgr Houssiau, devenu évêque de Liège, le nomme comme unique vicaire général et fait de lui son bras droit dans la direction du diocèse. Il contribuera activement à mettre sur pied des secteurs pastoraux qui permettent aux paroisses de travailler en concertation et donnent aux laïcs de nouvelles responsabilités dans l'Église.
Admis à la pension en 2001, l'abbé Karl Gatzweiler est nommé chanoine à la cathédrale de Liège. Il y assumera pendant presque vingt ans la tâche quotidienne de la prière liturgique, de la prédication et de l'accueil, *"dans un dévouement permanent"*. Il a pu passer les toutes dernières années de sa vie à Raeren, dans son village natal, où il a retrouvé ses racines et sa famille. **A.Q.**

© S.A. IPM 2020. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.